**COMPTE RENDU D’EXECUTION D’OPERATION DE CAPTURE**

##### AUTORISEE EN VERTU DE L’ARTICLE L 436-9 DU CODE DE L’ENVIRONNEMENT

DATE DE L’OPERATION : le mercredi 10 septembre 2025 de 09h30 à 11h30

DATE DE L’ARRETE PREFECTORAL DT-20-0484 : 09/11/2020

VALIDITE JUSQU’AU : 09/11/2025

**TYPE D’OPERATION :**

###### PECHE ELECTRIQUE : Inventaire Sauvetage Sondage

Matériels : Héron  EFKO  anode et épuisettes : 2 anodes et 4 épuisettes, ..2 passages successifs.

Motif : Reprise du mur de souténement des habitations rive gauche suite à la crue d’octobre 2025 (2 propriétaires : M. XAVIER et Mme BOTTERO).

PERSONNEL :

Responsable de l’exécution matérielle de l’opération : GRES, Pierre, responsable du service technique

Participants (nom, service) : MM . SCARAMUZZI, C. RELAVE (serv tech), Y. GAILLARD (GPP fédéral)

Appui de l’AAPPMA Locale : M. DUCLOS, P. GACHE et trois autres bénévoles

LIEU D’INTERVENTION :

Commune : Bourg Argental Lieu-dit : rue Mandarel, la Clavellée

Nom du milieu aquatique : Déôme Bassin versant : CANCE

Cours d’eau  Plan d’eau  BiefCanal Catégorie Piscicole : 1ere  2eme



Longueur/Largeur moyenne : 60 metres de long par 5 m en moyenne

Surface : 300 m² environ.

AAPPMA : Gaule Bourguisanne

CARTOGRAPHIE :

Ci contre :

**RESULTATS DE CAPTURES / OBSERVATIONS :**

* 484 truites (22 sub adultes et adultes de 150 à 240 mm, 462 truitelles de l’année de moins de 90/100 mm).
* 61 vairons
* 49 loche-franches

DESTINATION DES POISSONS :

Lieu de remise à l’eau des captures :

Stade de foot de Bourg

Espèces détruites :.

Aucune

###### A St Just St Rambert le 08/10/2025

###### Le RESPONSABLE DES PECHES

###### Pierre GRES



**DESTINATAIRES :** PREFECTURE (DDT, OFB)

###### AAPPMA Gaule Bourguisanne

###### CT Rivière F. Deangelis

Entreprise : M. XAVIER et et Me BOTTERO